

Swiss Life Immo Elements - Portfolio Real Estate

Stratégie de placement

L'assurance d'épargne et de risque Swiss Life Immo Elements financée par des primes périodiques participe à l'évolution du marché immobilier suisse. A chaque prime versée, deux parts égales sont investies dans deux fonds immobiliers. Chaque fonds investit dans des biens immobiliers suisses qu'il détient directement. Le fonds immobilier «Swiss Life REF (LUX) Commercial Properties Switzerland» est un produit non coté en bourse basé sur la VNI et axé sur les immeubles commerciaux. Le fonds immobilier «Swiss Life REF (CH) Swiss Properties» est un fonds coté en bourse axé sur les immeubles résidentiels. Aucun rééquilibrage des placements n'a lieu en vue de maintenir la répartition à 50%. En fonction des dates d'investissement spécifiques au contrat et du placement individuel qui en résulte, la performance individuelle du contrat peut différer de celle indiquée dans la présente fiche d'information.

De plus amples informations sur les deux fonds sont disponibles à l'adresse www.swisslife.ch/fr/fonds.

Adéquation du placement

La stratégie de placement tolère des fluctuations de valeurs et présente un risque moyen. Ce placement s'adresse aux personnes qui souhaitent se constituer un patrimoine exclusivement en investissant dans l'immobilier suisse.

Société du fonds **Swiss Life Asset Management AG**

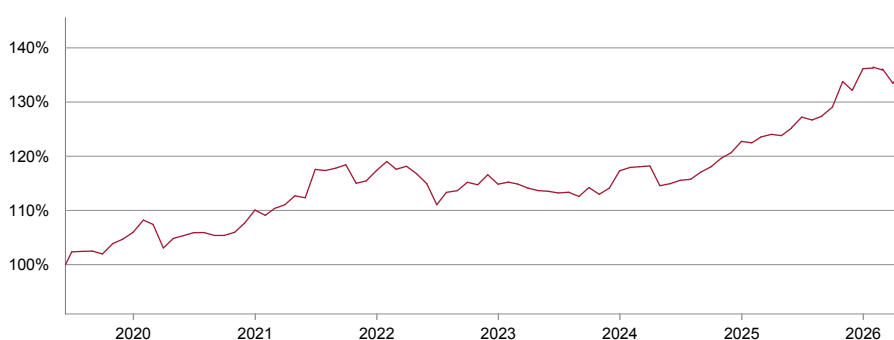
Date de lancement **11 juin 2019**

Frais courants selon PRIIP KIID (ongoing charges) **1,17%**

Source: société de fonds

Etat: 30 avril 2026

Evolution de la valeur (en CHF)



| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------|-------|--------|-------|-------|--------|
| Performance p. a. | 6,62% | -2,15% | 2,16% | 4,62% | 10,94% |

Source: société de fonds

Etat: 30 avril 2026

Performance du portefeuille

| | YTD | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | depuis lancement |
|---------------------|-------|--------|--------|--------|--------|------------------|
| Performance p. a. | - | 10,02% | 6,21% | 3,86% | - | 4,59% |
| Performance cumulée | 0,03% | 10,02% | 19,84% | 20,86% | - | 36,21% |
| Volatilité | 5,48% | 5,78% | 4,54% | 5,08% | - | 5,01% |

Source: société de fonds

Etat: 30 avril 2026

Composition du portefeuille

| | |
|-----------------------------------------------------------|--------|
| 1. Swiss Life REF (LUX) Commercial Properties Switzerland | 50,00% |
| 2. Swiss Life REF (CH) ESG Swiss Properties | 50,00% |

Source: société de fonds

Etat: 30 avril 2026

Mention légale: le présent document est un document marketing. Les données fournies ici sont purement informatives. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d'éventuelles pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne présume en rien des évolutions et des résultats en cours ou futurs. La performance indiquée ici a été calculée après déduction des frais. Elle ne tient pas compte d'éventuelles commissions d'émission prélevées au moment du versement. La documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux contenus dans les portefeuilles (prospectus, contrat de fonds, informations clés pour l'investisseur (DICI) ou feuille d'information de base et dernier rapport annuel/semestre) est disponible gratuitement auprès de Swiss Life Asset Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich, info@swisslife-am.com, ainsi que des différentes directions de fonds suisses et des représentants en Suisse pour les fonds domiciliés à l'étranger. Vous pouvez également vous adresser à Swiss Life Asset Management SA pour de plus amples informations à ce sujet. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés à ces dernières.